



SAISON 2017

BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUEL

Droit d'adhésion annuel toutes sections : 18€

M/Mme :	Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Course à pied / Cyclo loisir / VTT :	
Téléphone fixe :	Portable :	
Adresse :		
Code postal :	Ville:	
Adresse mail:		

Corriger / compléter les informations du tableau ci-dessus

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association Les Agnelets (contacter Emile Hue, secrétaire, le cas échéant) et avoir satisfait à la **VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE** m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés. Le certificat médical est à fournir lors de l'adhésion ou de son renouvellement, et, pour les participants à des compétitions, doit comporter la mention : pas de contre-indication à la pratique en compétition.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS

Je déclare, en outre, avoir eu connaissance de l'article 38 de la « loi n 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, (loi AVICE) », qui fait obligation aux « regroupements sportifs » « d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel ».

Si vous souhaitez une assurance complémentaire individuelle, vous devez contacter la MAE ou une compagnie de votre choix.

J'autorise expressément l'Association à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux activités de l'association sur tous supports médiatiques ou informatiques.

A

Le

Lu et approuvé
Signature

PS. Pour les activités VTT et Cyclo loisir,
LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.